



## Motion

**Luxembourg, le 25 novembre 2020**  
**Dépôt : Claude Wiseler**  
**Groupe politique CSV**  
**Autoriser les cantines des entreprises**

### La Chambre des Députés,

- Considérant la fermeture au public des établissements de restauration et de débit de boissons ;
- Considérant l'exception de la précitée fermeture au public pour les cantines scolaires et universitaires ;
- Considérant que, malgré la proposition du Conseil d'État, les cantines des entreprises restent fermées jusqu'au 15 décembre ;

### Invite le Gouvernement

- À exclure le plus rapidement possible et par analogie aux cantines scolaires et universitaires, aussi les cantines des entreprises de l'interdiction de l'article 3quater ;
- À intégrer des règles sanitaires claires et cohérentes tant pour les cantines des entreprises que pour les cantines scolaires et universitaires ;
- À assurer, dans tous les cas, des conditions sécurisées et dignes pour les différentes prises de repas des travailleurs.